

La vie après la mort

Voici de nouveau une réflexion qui mérite d'être étudiée. La réponse à cette réflexion justifiée, intéresse bien des gens.

Il y a tant de choses que nous aimerions savoir....

Notre destination au moment de la mort ?

Si nos morts bien aimés sont conscients ?.....etc.

Pourquoi j'écris cette étude ?

Pour répondre à des questions que des croyants m'ont posées concernant ce sujet, qui est mal compris ou même carrément faux, et d'autre part pour répondre aux interrogations des non croyants sur leur direction éventuelle.

Je dis tout de suite que la volonté de Dieu n'a pas été de répondre à certaines questions concernant la mort ou la vie et ceci dans un but gracieux et aimant.

Disons que notre Père veut que nous ne vivions que dans un monde à la fois....ce qui n'est déjà pas facile.

Cela dit, nous avons bien le droit de connaître ce que Dieu a révélé à ce sujet.

Nous prendrons , pour répondre à la question de savoir où se trouvent les morts aujourd'hui, ce que dit Jésus dans Lc 16.19-31 .

Les morts se trouvent conscients dans un lieu précis.

Quelques uns pensent que les morts ne se trouvent nulle part: ils pensent qu'aucune vie n'existe après celle-ci.

Mais Luc 16 enseigne que l'homme est toujours vivant au delà de la tombe.

D' autres qui croient en une vie après la mort disent que l'individu cesse d'exister au moment de la mort, pour être ressuscité un jour où il recevra l'immortalité et les méchants seront détruits.

Mais dans Luc, l'homme riche et Lazare ne cessent pas d'exister au moment de la mort, ils continuent à vivre et être conscients.

Notre réponse à la question de savoir où sont les morts est donc de dire qu'ils se trouvent dans un lieu précis et qu'ils sont conscients .

Parlons un peu de la réincarnation.

Selon cet enseignement les âmes des morts transitent continuellement et successivement dans de nouvelles formes ou de nouveaux corps. Dans cette croyance il n'est pas inhabituel de considérer comme sacrés des vaches, des singes, car ces animaux pourraient être des ancêtres.

Pourtant en Luc 16 selon ce que dit Jésus : le riche et Lazare ne reviennent pas sur la terre dans de nouveaux corps ou sous de nouvelles formes, ils restent eux mêmes ; et le texte souligne le fait que leur condition ne peut être changée.

En plus de cela, il existe d'après ce même texte « un grand abîme de séparation qui fait que personne ne peut aller de l'un à l'autre côté ». Lc 16.26

Voici quelques passages bibliques qui appuieront ce qui vient d'être dit :

Eccl 3.2, Heb 9.27, Eccl 12.7, 2 cor 5.10

En fait, Luc 16 considère cet enseignement comme faux.

Certains croient que les morts vont directement au ciel ou dans la géhenne.

Réfléchissons un peu.

Si les gens allaient directement à leur récompense (soit au ciel , soit en enfer) au moment de leur mort, cela annulerait tout l'enseignement du Nouveau Testament sur le jugement dernier.

La Bible enseigne clairement que:

Un jour viendra ou tous seront jugés Mt 25. 31-32 Jn 16.8 Act 17.31 Heb 6.2 ; 9.27

Ce jugement concernera aussi ceux qui meurent avant le retour du Seigneur Mt 12.41-42

Selon ce que dit la Bible le jugement aura lieu au retour du Seigneur, où les morts et les vivants se tiendront devant Dieu.

Il semblerait invraisemblable d'envoyer des gens au ciel ou à la géhenne au moment de leur mort puis de les en sortir pour le jugement, et ensuite de les y renvoyer.

Il est cependant vrai que deux passages semblent suggérer que les justes passent directement à leur récompense, il s'agit de : 2 cor 5.8 et Phil 1.23

Il apparaît que dans ces passages, le but n'est pas de décrire l'état ultime des morts mais de montrer à quel point la mort constitue une victoire.

Dans un sens les morts en Christ seront avec Lui, entourés par son amour, mais dans un sens seulement : il ne seront pas encore au ciel.

Voir Lc 14.12-14 à lire.

2 Tim 4.8

Les morts sont dans un état intermédiaire, en attendant le jugement.

Considérons les différentes parties du schéma et notons le titre:

« Séjour des morts »

Cette expression , en grec HADES qui correspond à peu près au mot hébreu SCHEOL et peut être définie comme « le réceptacle commun de tous les esprits sans corps » ,mais il ne s'agit pas de la géhenne ,lieu éternel des châtements.

Notons que le séjour des morts est divisé en deux parties séparées par le « grand abime », l'homme riche se trouve dans une partie, Lazare dans l'autre.

Où se trouve l'homme riche du texte!!!

Il se trouve « en proie aux tourments » Lc 16.23

Nous avons mentionné sur le schéma le nom de « Tartare » expression qui vient de 2Pie 2.4 qui décrit une condition similaire à celle de l'homme riche.

Notez simplement que le mot traduit par « abîmes de ténèbres » n'est pas le mot « géhenne » mais une forme du mot grec « Tartaros », terme utilisé par les grecs pour désigner « la partie du séjour des morts où les méchants étaient gardés et tourmentés »

Le deuxième point à noter est que, dans ce passage, le jugement final n'a pas encore eu lieu. Il s'agit donc d'un état intermédiaire.

Voyons où se trouve Lazare maintenant.

Il est « dans le sein d'Abraham »

Cette expression exprime une communion, une intimité.

Lazare est de toute évidence dans un lieu de bonheur et de paix

Le mot « Paradis » placé sous le sein d'Abraham dans le schéma, vient de Jésus lui-même en Lc 23.43

Ce mot décrit « un lieu de plaisir ou un jardin de plaisirs », parfois utilisé pour parler du « jardin d'Éden »

Quand on réunit Lc 23.43 et Act 2.31

On comprend que l'esprit de Jésus se trouvait dans cette partie du séjour des morts appelé Paradis, que nous pouvons associer au sein d'Abraham.

En d'autres termes les deux expressions se réfèrent à l'état où se trouvent les morts justes.

Un état où ils attendent le jugement dans la paix et la sécurité.

Mais pourquoi faut-il un jugement ?

S'il existe déjà deux états d'attente, pourquoi doit-il y avoir un jour de jugement ?

J'avoue que toutes les réponses ne seront que la démonstration de notre ignorance.

Cependant on pourrait faire la remarque suivante: le jour du jugement sera moins un jour pour déterminer la culpabilité ou l'innocence, qu'un jour où les sentences seront prononcées et parfaitement appliquées.

Notons en deuxième remarque: que lorsque nous parlons de « tourments » ou de « sein d'Abraham » nous parlons non de lieux mais d'états.

Quelqu'un pourrait penser que le schéma (plus haut) illustre l'idée du purgatoire.

Ceci ne peut être le cas, car cette idée est étrangère aux Écritures.

Dans la Bible il n'y a pas de seconde chance.

A lire: Apoc 2.10 2Cor 5.10 surtout Lc 16.26

A leur mort, les justes vont-ils directement au ciel ?

A travers deux passages tels que : 2 Cor 5.8 et Ph 1.23

Peut-on dire que Paul voulait introduire une nouvelle doctrine ou un rectificatif concernant l'État des morts ?

Concernant par exemple Ep 4.8

Les captifs en question sont, pour certains, les justes dans le séjour des morts délivrés par Jésus et amenés au ciel au moment de sa résurrection.

Cependant ni le texte ni le contexte ne suggèrent une telle interprétation.

N'est il pas possible de réconcilier les déclarations de l'apôtre Paul (2 Cor 5.8 Ph 1.23) et l'idée d'un état intermédiaire des morts ?

En fait , les chrétiens sont déjà avec Christ dans cette vie.

Voir : Mat 18.20, Mat 28.20, 2 Th 3.16

Nous nous attendons à ce que notre relation avec LUI soit encore plus intime , « si nous mourrons dans le Seigneur ».

Une objection à l'idée d'une entrée directe dans le ciel à la mort vient du fait qu'une telle idée rendrait nul l'enseignement biblique sur le jugement dernier.

Disons pour terminer, que ce sujet se situe parmi ceux qui resteront impénétrable pour nous tant que nous serons dans la chair.

En fait, je ne me fais pas de soucis, si, à ma mort j'ouvre les yeux dans le sein d 'Abraham au paradis je serais ravi.

Si je me trouve dans le ciel, je ne serais pas déçu.

A vous maintenant de faire votre choix.

--Alain HERROU